

# Notre première boussole

**Vincent Jacques le Seigneur**  
Président d'Observ'ER



**Crédits de couverture :**  
jmalov/Istock  
[journal-enr.org](http://journal-enr.org)

**Abonnement de 1 an (5 n° dont un hors-série),  
au Journal des Énergies Renouvelables (en € TTC) :**  
France 99 €, Europe 109 €, Monde 119 €.

**Administration :** Nathalie Bouhours  
(Tél. : 01 44 18 00 80).

**Publicité :** Yves Bitan (+ 33 1 43 57 93 89)

**Directrice de la publication :**  
Diane Lescot.

**Rédacteur en chef :**  
Vincent Boulanger.

**Responsable des produits éditoriaux :**  
Romain David (tél. : 01 44 18 73 42)

**Rédacteurs :** Claire Baudiffier, Elena Blum, Théo Delmotte,  
Iness Djaba, Aude Fabre, Géraldine Houot, Carole Rap,  
Kathia Terzi, Frédéric Tuillé, Arnaud Wyart.

**Secrétaire de rédaction :** Christel Mattei.

**Maquette – réalisation :** Guillaume Bonduelle.

**Ont participé au comité de rédaction :**

Denis Bonnelle, Romain David, Vincent Jacques le Seigneur,  
Diane Lescot, Daniel Mugnier, Kathia Terzi, Frédéric Tuillé.

**Périodicité :** parution trimestrielle

**Dépôt légal :** 4<sup>e</sup> trimestre 2025.

**ISSN :** 2491-8687.

**Commission paritaire :** n° 1128 G 84361.

**Éditeur :**  **Observ'ER**

Observatoire des énergies renouvelables  
(Association régie par la loi de 1901)  
Président : Vincent Jacques le Seigneur  
20 ter rue Massue – 94300 Vincennes  
Tél. : +33 (0)1 44 18 00 80.  
[www.energies-renouvelables.org](http://www.energies-renouvelables.org)



**IMPRIM'VERT®**

Imprimerie de Champagne  
ZI Les Franchises – 52200 Langres

Ce numéro est imprimé sur du papier  
100 % PEFC (issu de forêts gérées  
durablement et de sources contrôlées).

Ce magazine est expédié aux abonnés  
sous film plastique 100 % recyclable.



**Q**ui n'a pas été surpris par la multiplication des heures<sup>1</sup> où le prix de l'électricité était négatif ?

En cause, si l'on se place du côté de la production, il y a la bonne santé retrouvée du parc électronucléaire et le déploiement des renouvelables, du photovoltaïque en particulier. Car l'électricité ne se stocke pas de façon massive à prix compétitif, contrairement au gaz, et lorsque la production dépasse la consommation, les prix baissent automatiquement jusqu'à devenir négatifs. Mais plutôt que de s'étripier entre partisans de l'atome et militants du solaire, pour savoir qui devrait baisser la garde, il serait de bon aloi de regarder de l'autre côté de la lorgnette, vers la consommation d'électricité qui n'est pas au rendez-vous, au grand dam des pouvoirs publics, qui ont fait de l'électrification des usages l'alpha et l'omega de leur politique. Aujourd'hui, l'électricité ne représente que 27 % de la consommation finale d'énergie, à peine 7 points de plus qu'en 1990. On est encore loin des 34 % inscrits dans le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3) d'ici à 2030.

C'est pourquoi, on ne peut que souscrire aux propos de Xavier Piechaczyk lors du colloque annuel de France renouvelables : « *Notre premier combat, nous qui sommes des acteurs de l'énergie, de l'électricité, ce doit être le combat de l'électrification des usages* », a-t-il déclaré. Pour le président du directoire de RTE, qu'on ne saurait taxer d'appartenir à tel ou tel camp, « *Ce devrait être notre première boussole !* » Aborder la question de l'électricité par les usages, c'est d'abord regarder partout comment accroître l'efficacité de l'existant et réduire les consommations inutiles, « *la frugalité heureuse* » comme on l'appelle joliment. C'est ensuite transformer nos modes de consommation afin d'accorder une préférence à l'électricité devant l'essence, le diesel, le gaz ou le fioul, en troquant, par exemple, son véhicule thermique pour un véhicule électrique, ou sa chaudière à gaz pour une pompe à chaleur (PAC), qui peut aussi fournir du froid en période estivale...

Les pompes à chaleur, qui font l'objet de notre dossier, illustrent bien tout le paradoxe de la situation. En 2024, les ventes de ces appareils étaient en forte baisse par rapport à 2023, notamment pour les PAC air-eau qui chutent de 40,4 % ou les PAC géothermiques qui accusent un repli de près de 25 % tandis que les ventes de chaudières gaz augmentaient de 12 %. Cherchez l'erreur. Car l'efficacité énergétique ou la rentabilité économique des PAC ne sont plus à démontrer, comme le dit l'Ademe dans l'avis qu'elle vient de publier<sup>2</sup> tirant les leçons du suivi de cent PAC sur une durée de deux années : « *Les performances des PAC sont très bonnes [...] quels que soient la zone géographique et le niveau d'isolation du bâtiment* », écrit l'agence publique, qui prend néanmoins soin de préciser : « *Malgré la bonne performance moyenne sur l'échantillon, environ un tiers des PAC intégrées dans la campagne de mesure ont des performances qui peuvent être améliorées.* »<sup>3</sup> En cause, une installation défectueuse et/ou des réglages qui laissent à désirer.

L'électrification des usages est ainsi la boussole que se sont donnée les pouvoirs publics pour les années qui viennent avec la nouvelle Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3)<sup>4</sup>, mais elle exige des systèmes d'aide suffisants et pérennes ainsi qu'un prix de l'électricité sous contrôle. Elle suppose aussi la pleine mobilisation des professionnels et des installateurs, qui sont les garants de cette transition sans regrets.

1. 359 heures concernées, soit 4 % du temps en 2024, selon RTE.

2. « Les performances réelles des pompes à chaleur », Ademe, 7 octobre 2025.

3. Un tiers des PAC ont des COP < 2,5.

4. La PPE3 prévoit 90 TWh de chaleur issue des PAC en 2030, contre 52 TWh en 2024.

